

M Ambition - Generali Vie **Arbitrage** Mode d'emploi

Pour effectuer un arbitrage portant sur le produit structuré M Ambition *, au sein de votre contrat assuré chez Generali Vie, nous vous invitons à réunir les éléments suivants :



- Le bulletin d'arbitrage complété et signé.
- L'avenant spécifique **M Ambition *** complété et signé.
- * L'enveloppe étant limitée, la commercialisation du support peut cesser à tout moment sans préavis, avant la date limite de souscription.



Conseil meilleurtaux Placement :

- L'investissement doit s'envisager sur une période d'investissement pouvant courir jusqu'à l'échéance du produit structuré.
- Nous conseillons aux souscripteurs âgés de plus de 70 ans d'éviter cet investissement.



Merci de renvoyer votre dossier complet sous enveloppe libre, sans affranchir, (réception au plus tard le 03/05/2022) :

> meilleurtaux Placement - MeilleurPlacement Libre Réponse N°64323 35049 Rennes Cedex



🎳 Besoin d'aide ?

Par téléphone : 01 47 20 33 00, du lundi au vendredi de 9h à 19h

Par email: placement@meilleurtaux.com

Arbitrer



Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 9 Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris Siège social: 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

ATTENTION	Ľ
-----------	---

Veillez à respecter les conditions et minima prévus sur la Note/Notice d'information valant Conditions générales du contrat concerné.

Numéro du contrat/de l'adhésion __ __ (obligatoire) Nom du contrat ___ (obligatoire) Souscripteur/Adhérent Co-Souscripteur/Co-Adhérent Tous les champs sont obligatoires. À défaut, votre Bulletin ne pourra être accepté et vous sera retourné. Vous devez joindre la (les) copie(s) recto-verso d'une pièce officielle d'identité, en cours de validité avec photographie et mentions lisibles. ☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Madame Prénom Prénom Nom de naissance Nom de naissance Date de naissance Date de naissance Ville de naissance ___ Ville de naissance __ Code postal de naissance Code postal de naissance Pays de naissance _ Pays de naissance _ Téléphone Téléphone Profession ___ Profession ☐ Je change d'adresse ☐ Je change d'adresse Nouvelle adresse __ Nouvelle adresse _ Pavs __ Résidence fiscale * France Union européenne Résidence fiscale * France Union européenne Autre, précisez _ □ Autre, précisez
 □ * En cas de changement d'adresse vers ou en provenance des États-Unis d'Amérique ou en cas de changement d'adresse et/ou de résidence fiscale vers ou en provenance d'un pays autre que la France, joindre obligatoirement le « Questionnaire FATCA/CRS-OCDE Personne Physique » dûment rempli et signé au présent Bulletin. Arbitrage ☐ J'effectue un **arbitrage** d'un montant de __ Support(s) financier(s) à désinvestir (libellé(s)) Code(s) ISIN Montant

Ce feuillet fait partie intégrante d'un ensemble de 2 pages dont la 2ème page comporte la signature du (des) Souscripteur(s)/Adhérent(s). L'ensemble du document a été réalisé et complété en une version, imprimée et remise en trois exemplaires identiques.

Support(s) financier(s) à investir (libellé(s))

Paraphe(s)

Montant



PA000BAGLB - Octobre

Code(s) ISIN

Total

Signature(s)

Le Souscripteur/L'Adhérent reconnaît avoir reçu les documents d'informations clés pour l'investisseur, notes détaillées et/ou tout autre document d'information financière équivalent prévu par la réglementation, des supports en unités de compte sélectionnés dans le présent Bulletin, et pris connaissance de leurs principales caractéristiques.

Les documents d'informations clés pour l'investisseur, notes détaillées et/ou tout autre document d'information financière équivalent prévu par la réglementation, des supports en unités de compte présents au contrat sont disponibles sur simple demande auprès de son Courtier/Intermédiaire d'assurance ou via le site internet des sociétés de gestion.

Le Souscripteur/L'Adhérent déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des supports en unités de compte, il prenait à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacun de ceux qu'il a souscrits.

Fait à	Signature du Souscripteur/de l'Adhérent	Signature du Co-Souscripteur/du Co-Adhérent

Données personnelles du Souscripteur/de l'Adhérent :

Pour toute information sur le traitement des données du Souscripteur/de l'Adhérent et sur ses droits, Generali Vie l'invite à consulter l'annexe « Information sur le traitement de vos données personnelles /des données personnelles de l'Adhérent » figurant dans la Note/Notice d'information valant Conditions générales du contrat ou sur le site : www.generali.fr/donnees-personnelles/information-clientsEP.

Numéro du contrat/de l'adhésion	
Nom du Souscripteur/Adhérent	Nom du Co-Souscripteur/Co-Adhérent
Prénom du Souscripteur/Adhérent	Prénom du Co-Souscripteur/Co-Adhérent
Date de naissance	Date de naissance



CONDITIONS SPECIFIQUES D'INVESTISSEMENT SUR M AMBITION (FR0014009HR4)

Souscripteur/Adhérent:



Société Anonyme au capital de 299 197 104 euros Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris Siège Social: 11, bd Haussmann - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Numéro de contrat (si existant):

Tous les champs de l'avenant doivent obligatoirement être renseignés et celui-ci doit être accompagné d'une demande d'investissement. À défaut, votre demande d'investissement ne pourra être prise en compte.

Attention pour pouvoir être pris en compte cet avenant doit impérativement être retourné à l'assureur au plus tard le : 09 mai 2022

Co-Souschplear / Co-Adherent:		
Dénomination sociale :	Courtier :	
Représentée par* :		
*Ces données sont obligatoires en cas de co-souscrip versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte	otion / Adhésion du contrat ou de perso	nne morale, à défaut la demande de
Aven	ant d'Investissement	
Attention pour pouvoir être pris en compte cet aver réception permettant l'investissement conformément		
En cas de co-souscription, les stipulations prévue engagements du Souscripteur, notamment les répon- pavé de signature, engagent de la même manière le C	ses apportées au questionnaire et la r	
Dans le cadre de versement libre ou d'affaire nouvel pouvez remplir l'encadré ci-dessous ou joindre le bull		
□ J'effectue un arbitrage selon la répartition suivant	te:	
Désinvestissement à partir d'un (des)supports en ur	nité(s) de compte et/ou d'un (des) fonds	s Euros :
<u>Libellé du support</u>	<u>Code ISIN</u>	Montant brut en euros ou en %*
Réinvestissement à 100% sur le support en unité de cor	mpte :	
M AMBITION (FR0014009HR4)		
*Ravez la mention inutile		

Caractéristiques principales & Conditions d'investissement

Par dérogation aux dispositions des Conditions Générales du contrat, ou de la Note et /ou Notice d'Information valant Conditions Générales, les conditions d'investissement sur le support M AMBITION sont les suivantes :

Instrument Financier non garanti en capital ni en cours de vie ni à l'échéance

Période de commercialisation: du 07/04/2022 au 12/05/2022

Sous-Jacent de référence : L'Indice S&P EURO 50 EQUAL WEIGHT 50 POINT DECREMENT INDEX (SERIES 2) (EUR) TR

Description du Sous-Jacent de référence :

L'indice S&P Euro 50 Equal Weight 50 Point Decrement Index (Series 2) (EUR) TR est composé d'un panier de 50 actions. L'univers de départ est composé de 350 entreprises européennes. Les 50 capitalisations boursières flottantes les plus importantes de la zone euro sont retenues afin de déterminer la composition de l'Indice. L'Indice équipondère ses composants ce qui signifie que chaque action représente 2 % de son poids global à chaque date de rebalancement. Sa composition est revue trimestriellement aux mois de mars, iuin, septembre et décembre.

L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés des actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 50 points d'indice par an. Ce prélèvement forfaitaire, fixé lors de la conception de l'Indice, a un impact négatif sur son niveau par rapport au même indice dividendes bruts réinvestis, sans prélèvement forfaitaire. Si les dividendes bruts distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la perform ance de l'Indice ainsi que la probabilité de remboursement automatique en seront pénalisées (respectivement améliorées) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique. De même, si les dividendes bruts distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, le risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance sera plus important (respectivement moins important).

Par ailleurs, sans tenir compte des dividendes réinvestis dans l'Indice, la méthode de prélèvement forfaitaire en points a un impact plus important sur sa performance en cas de baisse de l'Indice. Ainsi, en cas de marchés baissiers, la baisse de l'Indice sera accélérée et amplifiée car le prélèvement forfaitaire, d'un niveau constant de 50 points, pèsera de plus en plus fortement, relativement au niveau de l'Indice.

Pour une information en français, il est également possible de consulter à titre informatif uniquement le site :

https://www.zonebourse.com/cours/indice/S-P-EURO-50-EQUAL-WEIGHT-124839504/

Souscripteur: Co-souscripteur:

Paraphe(s)

Generali Vie,

CONDITIONS SPECIFIQUES D'INVESTISSEMENT SUR M AMBITION (FR0014009HR4)



Société Anonyme au capital de 299 197 104 euros Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris Siège Social : 11, bd Haussmann - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Code Isin: FR0014009HR4

Émetteur: BNP Paribas Issuance B.V.

Garant: **BNP Paribas S.A.** Valeur nominale: **1000**€

Sous-jacent de référence : L'Indice S&P Euro 50 Equal

Weight 50 Point Decrement Index (Series2) (EUR) TR

Durée (hors remboursement anticipé): 12 ans

Date d'émission : 07/04/2022

Date de constatation initiale: 12/05/2022

Date d'échéance : 26/05/2034

Avertissement préalable à l'investissement du souscripteur

1- L'investissement sur l'Instrument financier constitue un placement risqué. L'attention du Souscripteur est expressément attirée sur le fait que tout investissement sur ce support ne comporte aucune garantie en capital ni en cours de vie ni à l'échéance. Dans l'hypothèse de la survenance du scénario le plus défavorable tel que présenté dans la Documentation remise au Souscripteur préalablement à l'investissement, celui-ci est informé et a conscience du risque de perte totale de son investissement.

Les revenus ou pertes annoncés dans la Documentation remise au Souscripteur s'entendent hors frais liés au contrat d'assurance vie, ou de capitalisation, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

2- Dans tous les cas, l'Instrument financier est également exposé aux RISQUES suivants :

RISQUE DE CREDIT: Le Souscripteur est exposé au risque de crédit de l'Émetteur de l'Instrument financier et/ou de son Garant (faillite ou défaut de paiement). Il peut subir une perte en capital totale et le remboursement du capital investi dans l'Instrument financier peut être nul.

RISQUE DE MARCHE: Du fait de l'évolution des marchés, la valeur de l'Instrument financier peut varier fortement. Les titres vendus avant la date de remboursement risquent d'enregistrer une moins-value par rapport au prix d'acquisition, notamment en cas d'évolution défavor able des conditions de marché. Ainsi, il y a un <u>Risque de perte en capital non mesurable à priori</u>, en cas de désinvestissement anticipé (du fait d'un rachat, d'un arbitrage, d'un transfert ou du dénouement par décès ou terme) et à l'échéance de l'Instrument financier. Dans ces conditions le remboursement du capital investi dans l'Instrument financier peut être nul. Le Souscripteur supporte les mêmes risques en cas de disparition des indices de référence, le Souscripteur étant alors remboursé à la valeur de marché au jour de la disparition de l'indice.

3- Les données historiques relatives aux performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Article I – Modalités d'investissement, de désinvestissement et de frais

L'investissement sur **M AMBITION** est réservé aux seules opérations de versement et/ou arbitrage. La demande d'investissement sur le support **M AMBITION** pourra ne pas être prise en compte ou être prise en compte partiellement en fonction du nombre de parts é mises par l'émetteur sur le marché. A défaut d'avoir pu honorer votre demande d'investissement, en raison d'un nombre insuffisant de parts émises par l'Émetteur ou de la fermeture anticipée de la période de commercialisation par l'émetteur, dans le cadre d'un versement libre ou d'arbitrage, votre investissement sera effectué sur le (ou l'un des) fonds euros prévu(s) au contrat et dans le cadre d'un versement initial, votre investissement sera effectué sur l'un des supports monétaires présent au contrat.

Pour investir sur le support en unités de compte **M AMBITION**, il est recommandé que la date de terme de votre contrat soit égale ou supérieure à la date d'échéance du support précité.

M AMBITION n'est pas éligible dans le cadre des options de gestion de votre contrat (Rachats partiels programmés, Versements libres programmés, etc.).

Les sommes provenant du remboursement de **M AMBITION** seront investies sur l'un des supports monétaires présents au contrat à la date de remboursement.

Les frais de gestion prévus au contrat au titre de ce support en unités de compte peuvent être prélevés sur un autre support.

Souscripteur : Co-souscripteur : Paraphe(s)

Generali Vie,

CONDITIONS SPECIFIQUES D'INVESTISSEMENT SUR M AMBITION (FR0014009HR4)



Société Anonyme au capital de 299 197 104 euros Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris Siège Social : 11, bd Haussmann - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Questionnaire

(à remplir obligatoirement)

Nous vous prions de répondre aux questions ci-dessous qui ont pour objet de s'assurer de votre bonne compréhension du fonctionnement de l'Instrument financier **M AMBITION**.

Votre investissement sur **M AMBITION** ne pourra être accepté qu'à la condition que vous ayez répondu correctement à l'ensemble des questions. A défaut de réponses exactes, dans le cadre d'un versement libre ou d'arbitrage, votre investissement sera effectué sur le (ou l'un des) fonds euros prévu(s) au contrat; et dans le cadre d'un versement initial, votre investissement sera effectué sur l'un des supports monétaires présent au contrat.

<u>Question n° 1 :</u> En nombre d'années, la durée d'investissement maximum de M AMBITION est-elle de 12 ans?	Oui 🗆 Non 🗆
Question n° 2 : La valeur de M AMBITION est-elle garantie en cas de rachat avant l'arrivée à échéance ?	Oui 🗌 Non 🗌
Question n° 3 : M AMBITION présente-t-il un risque de perte en capital à l'échéance ?	Oui 🗌 Non 🗌
Question n° 4: Est-ce que l'instrument financier M AMBITION a comme sous-jacent l'Indice S&P Euro 50 Equal Weight 50 Poin Decrement Index (Series2) (EUR) TR?	^t Oui □ Non □
Question n° 5 : M AMBITION peut-il faire l'objet d'un remboursement anticipé ?	Oui 🗌 Non 🗌
Question n° 6 : Portez-vous tout ou partie du risque de défaut de l'Émetteur ?	Oui 🗌 Non 🗌
Cochez parmi les affirmations suivantes celle(s) qui est(sont) exacte(s): 1- L'Indice S&P Euro 50 Equal Weight 50 Point Decrement Index (Series 2) (EUR) TR est compo de 50 valeurs européennes sélectionnées en fonction de leur capitalisation boursière flottante. 2- L'indice estéquipondéré, chaque valeur représentant 2% du poids de l'indice. 3- Les dividendes distribués sont inférieurs au montant du prélèvement fixe de 50 points alors performance de l'indice est pénalisée. 4- Si les dividendes distribués sont supérieurs au montant du prélèvement fixe de 50 points alors performance de l'indice n'est pas pénalisée. 5- La sélection des valeurs de l'indice est revue chaque trimestre. Souscripteur: Co-souscripteur: Paraphe(s)	la 🔲

Generali Vie,

CONDITIONS SPECIFIQUES D'INVESTISSEMENT SUR M AMBITION (FR0014009HR4)



Société Anonyme au capital de 299 197 104 euros Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris Siège Social : 11, bd Haussmann - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Signature(s)

Le Souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des dispositions des présentes et en accepte les termes. Il reconnaît avoir reçu et pris connaissance de la Documentation établie par l'Émetteur, présentant notamment les caractéristiques principales de « **M AMBITION** », ainsi que les avantages et inconvénients d'un investissement sur ce type d'instrument financier et des avertissements décrits dans celle-ci ainsi que de ses particularités de fonctionnement.

En cas de co-souscription, les stipulations prévues dans le présent avenant ainsi que l'ensemble des déclarations et engagements du Souscripteur, notamment les réponses apportées au questionnaire et la mention manuscrite figurant dans le pavé de signature, engagent de la même manière le Co-Souscripteur.

La « Documentation établie par l'Émetteur » s'entend :

- des Termes et Conditions indicatifs/définitifs
- et/ou du « Document d'Informations Clés pour l'Investisseur »
- et/ou du Prospectus complet ou simplifié
- et/ou de la Brochure commerciale
- et/ou de la Note d'Information

Le Souscripteur déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des supports en unités de compte, il prend à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles qu'il a souscrites.

L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leurs valeurs, celles-ci étant par nature sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.

oddinoniadon prodice. o arc		s à mon investissement. »		
ait à	, le			
en trois exemplaires originau	x)			
ouscripteur:				
o-Souscripteur :ignature(s) du (des) Souscri	 pteur (s) précédée(s) de la menti	on manuscrite « Lu et appro	uvé » :	

Les données personnelles du Souscripteur :

Pour toute informations sur le traitement des données du Souscripteur et sur ses droits, Generali Vie l'invite à consulter l'annexe 1 « Information sur le traitement de vos données personnelles » figurant dans la Note d'information valant Conditions générales du contrat ou sur le site www.generali.fr/donnees-personnelles/information-clientsEP.